



Renseignemet sur la demande de nationalite

Par **soso**, le 11/04/2011 à 12:01

Bonjour,

Je suis en France depuis 2ans, j' ai 17 ans , j' ai venu avec le regroupement familiale, et je circule avec la carte de circulation de 2ans comme je suis mineur.

est-ce-que je peux faire une demande de nationalité ou pas?? c est oui par quoi (naturalisation....)

Merci d'avance sofiane

Par **mimi493**, le 11/04/2011 à 12:33

non, vous devez attendre votre majorité et 5 ans de résidence légale en France. On vous demandera aussi d'avoir des revenus stables et suffisants.

Par **soso**, le 11/04/2011 à 13:46

ok je vous remercie bocaux madame.